

# La ville d'Ecully



ENFANCE JEUNESSE

## Le Centre de loisirs du mercredi a ouvert ses portes !

Publié le 04 septembre 2019

Mercredi 4 septembre, les familles ont pu découvrir les locaux flambant neufs du centre de loisirs qui accueille désormais, au 4 rue Jean-Rigaud, les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Le maire, Yves-Marie Uhrich, accompagné de deux adjoints est venu à la rencontre des familles à l'occasion de cette ouverture.





Les enfants disposent de 3 salles modulables très lumineuses donnant toutes accès sur le grand jardin, d'un espace dortoir, de vestiaires et sanitaires adaptés. Ils bénéficient aussi des équipements sportifs du site ainsi que des locaux de l'école des Cerisiers : préau, salle informatique et self pour le déjeuner de midi.

Les enfants de 3 à 14 ans sont accueillis de 8h à 18h ou en demi-journée avec repas (8h/13h30 ou 12h15/18h). Ils bénéficient d'activités culturelles et sportives variées, sur place et en extérieur, encadrées par une dizaine d'animateurs sous la responsabilité de la Direction des Activités Éducatives, Culturelles et Sportives de la mairie et en partenariat avec les clubs et associations éculloises.



*La rentrée s'est faite dans la bonne humeur au Centre de Loisirs.*





Les 3 salles d'activités donnent sur un grand jardin doté d'un potager. Des jeux vont y être installés, et une vingtaine d'arbres seront plantés à l'automne.

## Infos pratiques

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions au Centre Sportif et de Loisirs : 4 rue Jean-Rigaud

Permanences : lundi de 14h à 16h30 et mercredi de 13h30 à 17h30

Tél. : 04 74 01 45 31

Par courriel : [inscriptions@ville-ecully.fr](mailto:inscriptions@ville-ecully.fr)

### DES TARIFS ADAPTÉS À CHAQUE FAMILLE

Afin de rendre les activités de loisirs accessibles au plus grand nombre, **leur tarification se fait en fonction du quotient familial.**

Les tarifs varient donc en fonction des activités proposées et du quotient familial.

**Une réduction forfaitaire de 2 € par jour est également prévue à partir du deuxième enfant inscrit.**

Une aide supplémentaire du Centre Communal d'Action Sociale est possible si le quotient familial est inférieur à 320. Renseignements auprès du C.C.A.S., Maison de la Solidarité, 23 avenue de Veysière. Tél. : 04 78 64 17 00.



#### MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

##### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser